

JOURNAL MUNICIPAL

Le Touvet



LE TOUVET
G R E S I V A U D A N

Automne 2009

Actualités de rentrée



Bienvenue sur le site de Le Touvet

<http://www.letouvet.com> : le site nouveau est arrivé !

Édito

Madame, mademoiselle, monsieur,

Malgré un soleil qui joue les prolongations, la rentrée est bien là et comme chaque année à cette époque les enfants et les jeunes sont au cœur de notre actualité communale.

Ce bulletin est le reflet de toutes les démarches entreprises pour améliorer la qualité de vie de chacun d'entre eux.

À commencer par les plus petits, qui ont pu bénéficier avec leurs assistantes maternelles d'un RAM ouvert pendant les grandes vacances. L'école maternelle les a accueillis dans des locaux sécurisés et restaurés après des travaux effectués tout au long de l'été.

À l'école primaire, malgré l'action conjointe de la municipalité et des parents d'élèves auprès de l'Inspection d'Académie, les effectifs de certaines classes restent chargés et la dixième classe n'est malheureusement pas réouverte.

Tous bénéficient à la cantine, au centre aéré et à la halte-garderie d'une restauration de qualité où l'alimentation «bio» est désormais au menu.

Pour les jeunes, la réflexion engagée par le conseil municipal a permis de mettre en place avec le CCAS plusieurs mesures en leur faveur: aide financière pour obtenir le diplôme du Bafa, création d'une bourse pour des projets d'autonomie... Bientôt l'aménagement d'un lieu qui leur est destiné viendra relayer cette politique.

Cette rentrée a aussi été celle de nos cinquante associations. Lors du forum toujours aussi fréquenté, certains adhérents et bénévoles ont été distingués pour leurs actions et leurs réussites; le sou des écoles a été salué pour son engagement au service de nos enfants depuis des années.

La rentrée municipale a été ponctuée par le lancement ou la poursuite de grands chantiers : levée du périmètre d'attente du PLU, aménagement du quartier de la gare, travaux de sécurisation de la Frette...

Enfin la rentrée de la mairie est aussi numérique, avec la création d'un site internet où toutes les actualités de la commune n'attendent que vos clics.

Laurence Théry
Maire de Le Touvet



Sommaire

Le Touvet pratique	Page	2
Éditorial	Page	3
Actualités de rentrée	Pages	4 à 14
Action Sociale	Pages	15
Vie de la Commune	Pages	16 à 20
Environnement	Pages	21
Travaux	Pages	22 à 23
Conseil Municipal	Pages	24 à 27
Panorama Institutionnel	Pages	28 à 29
Petites Annonces	Pages	30 à 31
Regards sur ...	Page	32

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Philippe Benone, Bénédicte Bescher, Claude Boullier, Véronique Cartier, Magali Chatain, Annette Chedal-Anglay, Daniel Christiaen, Loïc Duret, Michel Nolly, Josiane Tassan

Photos : Bénédicte Bescher, Magali Chatain, Caroline Dufour, Sylvie Giudicelli (DL), Andreas Nijenhuis, Josiane Tassan

Conception graphique : MoosgraphiX **Maquettage :** Mairie du Touvet

Imprimerie : Imprimerie Grafi - Dépôt légal en cours

L'enseignement en école élémentaire et maternelle relève de l'Éducation Nationale. Mais la commune est responsable de l'organisation et du financement de services comme la cantine ou la garderie périscolaire : elle prend à sa charge le fonctionnement général, gère et entretient les bâtiments. Au Touvet, la rentrée s'est effectuée avec quelques nouveautés que vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent.

Enfance

La rentrée dans nos écoles

Jeudi 3 Septembre, petits et grands ont fait leur rentrée à l'école maternelle de la Touveline et à l'école élémentaire des Trois Cours.

Les effectifs sont légèrement en baisse à l'école maternelle avec 133 élèves, soit une moyenne de 27 élèves par classe et en légère hausse à l'école élémentaire avec 244 élèves, soit une moyenne de 27,1 élèves par classe.

La municipalité et les représentants de parents d'élèves ont engagé une action auprès de l'Inspection Académique pour demander la réouverture d'une 10e classe : des effectifs à plus de 30 et 31 dans certaines classes, l'intégration d'enfants en situation de handicap, le suivi des élèves en difficulté, le soutien des enfants les plus fragiles justifient amplement cette action volontaire. À ce jour, l'Inspection Académique n'a pas répondu favorablement à la demande. L'évolution des effectifs de l'école élémentaire est suivie avec une attention extrême pour ne laisser passer aucune opportunité en cours d'année.



RASED

Malgré les dispositions nationales, l'effectif du RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) au Touvet est maintenu avec une psychologue, Agnès HATOUT, un maître E, Chantal CERRULLI, et un maître G, Marc Bondu. En cas de difficultés scolaires ou de troubles du comportement de vos enfants, n'hésitez pas à faire appel à eux.



Le personnel de nos écoles



À l'école maternelle, l'équipe pédagogique : Florence Ghisolfi, directrice, Marie- Françoise Chavanne, Béatrice Bernard (absente pour la photo), Anne Noisette. Nouveaux enseignants Mélanie Lecoutre, Catherine Nicoleau (absente pour la photo), Michelle Pierrard-Bila et Armel Bouillet



Les ATSEM (Agents Techniques des Écoles Maternelles) : Annie Magnon, Claudine Martel, Josiane Jacquot, Michèle Spérone et Annie Gillieux (absente pour la photo)



À l'école élémentaire, l'équipe pédagogique : Pierre Daudin, directeur, Marie Anne Mortha, Muriel Scaringella, Céline Tissot, Fabienne Marguerit, Fabienne Pansu (absente pour la photo), Laurent Nardot, Maryse Friederich. Nouveaux enseignants : Philippe Lyonnard et Lucie Morlet





Le chantier de l'été : réfection de l'école maternelle

Inaugurée en 2004, notre école a subi des dommages, inondations et fuites multiples depuis son ouverture. Depuis mai 2008, une classe était inutilisable et des locaux dévolus à l'infirmerie et au psychologue scolaire fermés. Depuis, la commune s'est engagée dans une procédure judiciaire pour obtenir réparation et l'équipe municipale a souhaité opérer rapidement des travaux afin de restaurer la complète utilisation de notre école.

Forts de l'expertise réalisée par Philippe Caire, architecte DPLG, qualifié HQE, l'ensemble des malfaçons observées a été traité : étanchéité sur l'ensemble des noues, pentes des toits permettant l'évacuation de l'eau, conduites d'eau avec des chéneaux de diamètre plus grand répondant au cahier des charges initial. La remise en état des locaux endommagés avec des travaux de plâtrerie et de peinture a permis la réouverture des locaux fermés pour raison de sécurité. Les enfants ont pu réintégrer l'ensemble des classes dès la rentrée scolaire grâce au travail exemplaire des ATSEM et des services techniques pour la remise en état des lieux. Un violent orage le 8 août n'a provoqué aucun dégât. Espérons que le temps confirme l'efficacité des travaux réalisés !

Cantine : du bio dans nos assiettes

La qualité des repas servis à midi dans les structures communales ne satisfaisait personne : ni les enfants, premiers concernés car consommateurs, ni les parents, soucieux de la qualité de l'alimentation, ni les élus, engagés dans une démarche d'amélioration permanente des services. Ainsi, en concertation avec les parents d'élèves et les membres de la commission Enfance, un appel d'offres daté du printemps 2009 a permis de déterminer des critères fondamentaux pour choisir un prestataire à la hauteur de nos attentes :

- exigences sur la provenance des produits en privilégiant les filières courtes, recours à des produits locaux et traçabilité,
- promotion du développement durable,
- introduction du « Bio » dans les repas,
- capacité d'écoute et d'évolution du prestataire, notamment pour les référencements locaux.

«Vercors Restauration», Société d'Économie Mixte locale située à Fontaine, est depuis la rentrée la société en charge des repas de la cantine, du Centre Aéré et de la Halte-Garderie.

Cette société pratique une politique d'achats tournée vers l'agriculture locale et la sélection de fournisseurs de proximité.

Ainsi, les producteurs du Grésivaudan vont être progressivement sollicités. D'ores et déjà, l'un de nos boulangers fournit la cantine.

«Vercors Restauration» a fait le choix des énergies vertes avec la SEM Gaz et Electricité de Grenoble, qui fournit 100 % d'énergie renouvelable.

Elle promeut le commerce équitable et propose aux enfants, au cours de la semaine de la Solidarité Internationale, des produits équitables labellisés.

6 Un effort particulier de communication est mené par «Vercors Restauration» : information, suivi de satisfaction, enquête mensuelle sur les plats fournis. Nos enfants vont donner leur avis.

Un repas mensuel « Bio » est proposé au restaurant scolaire : une démarche pédagogique pour que chaque enfant apprécie les différences et se fasse lui-même une idée des bienfaits de l'agriculture biologique.

Un grand merci à Véronique Cartier, élue en charge des solidarités, de la vie scolaire et de la petite enfance et à Magali Chatain, responsable du pôle Enfance et Jeunesse qui ont mené ce dossier de main de maître.

MENU PRINTEMPS BIS 4					
LA QUINTAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE					
semaine du 11 mai 2009					
au 15 mai 2009					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ENTRÉE	Crêpe au fromage	Carottes râpées	Cœur de laitue	Jus d'orange du commerce équitable	Tomate / Mais
PLAT PRINCIPAL	Filet de poisson sauce nordique (saumon)	Cuisse de poulet façon suprême	Sauté de porc à la provençale SP : Sauté de blanc de poulet à la provençale	Steack haché au jus	Œuf dur / Mayonnaise
GARNITURE	Poêlée de légumes	Riz Jasmin du commerce équitable	Purée	Gratin de courgettes	Choux-fleurs persillés
FROMAGE	Yaourt nature et sucre du commerce équitable	Gouda	Fromage	St Marcellin à la coupe	Bleu doux
DESSERT	Fruit	Flan vanille nappé caramel	Fruit	Paris Brest	Compote du commerce équitable

© Vercors Restauration
Vente Bio France
Pât de remplacement sans porc
NB : Ce menu peut être modifié en fonction des approvisionnements
dans le respect de l'équilibre alimentaire

SCOLAIRE 5 JOURS 1

Exemple de menu de semaine équitable



Visite de la commission Enfance dans les locaux de «Vercors Restauration»

Le 22 septembre, des membres de la commission Enfance et des parents d'élèves accompagnés de Véronique Cartier et de Magali Chatain se sont rendus à Fontaine pour visiter les cuisines de «Vercors Restauration», guidés par Christine Clément, responsable Qualité.

Après la visite, les parents ont déjeuné sur place : une cuisine de qualité appréciée par tous.

Cantine et périscolaire : les animatrices distraient nos enfants

La cantine, ce n'est pas que le repas pris à midi mais c'est aussi une équipe d'animatrices qui fait de cette pause déjeuner un moment intéressant et agréable pour tous nos enfants. Après l'école, les animatrices sont toujours là.



Des goûters équilibrés à la périscolaire : pain, fruit, laitage, confiture, pâte de fruits ou chocolat



Jeux de plein air, atelier ou temps calme après une journée bien remplie. Les enfants qui le souhaitent peuvent aussi faire librement leurs devoirs

Des services pour les plus petits . . .

Les Touvetinoux : une halte-garderie qui bouge



Patricia Heureaux, Directrice :
« Nous prenons le temps
d'apprendre à nous connaître »

La vie à la halte-garderie permet d'intégrer progressivement l'enfant à la vie collective. Les professionnels qui s'occupent des enfants cherchent à les reconnaître comme individus et à respecter leur rythme.

Des relations d'échanges privilégiés entre l'enfant, les parents, et l'équipe précèdent une initiation aux règles sociales au travers de jeux et de temps partagés ensemble. Des contacts toujours plus importants sont privilégiés avec le RAM, la bibliothèque, la Maison St Jean, l'école maternelle, le centre aéré. Les Touvetinoux sont souvent présents lors des manifestations culturelles de la commune.

De façon pratique, la municipalité a travaillé pour obtenir six places de garde à temps complet ; l'équipe de la halte-garderie compte désormais cinq professionnelles. Un projet d'envergure est en cours d'élaboration pour construire une nouvelle halte-garderie plus adaptée aux besoins des familles. Le projet est lancé et un comité de pilotage devrait bientôt permettre d'engager une concertation indispensable. À l'échelle du Grésivaudan, l'existence de ce nouvel équipement doit permettre au Touvet de répondre peut-être à l'accueil et aux demandes de populations en attente de modes de garde pour les tout-petits.



Un relais d'assistantes maternelles ouvert l'été

Le RAM est un lieu d'écoute, d'information et d'animation pour les parents et les assistantes maternelles. Il propose des activités pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

Les temps collectifs et les permanences administratives ont été maintenus durant tout l'été. Le pique-nique de fin d'année a mobilisé une trentaine d'enfants et une dizaine de professionnelles de la petite enfance. Des jeux d'eau ont été mis en place dans le parc de la salle du Bresson lors de cette journée. Depuis juillet, plusieurs familles ont bénéficié des services du RAM concernant l'emploi de leur nouvelle assistante maternelle, l'existence des différents modes de garde.

Actualité des collégiens

Le Conseil Général est compétent pour la gestion des bâtiments du collège de la Pierre Aiguille. La commune peut se faire le relais d'informations sur le collège, à la demande du Principal. À ce jour, les effectifs du collège sont de 612 élèves.

Le collège, situé sur le territoire de la commune, a eu une rentrée quelque peu perturbée compte tenu d'une fuite d'alimentation en eau potable. Le samedi 5 septembre, alertés par les habitants de la Bayette privés d'eau, André Gonnet et le prestataire de la commune Véolia, ont pu détecter fort tard dans la soirée qu'une fuite de l'ordre de 18 m3/heure, identifiée au collège, avait perturbé l'ensemble des réserves d'eau de la commune. Dès dimanche, Marc-François Ducroux, directeur du territoire du Grésivaudan, en lien permanent avec Georges Bescher, Conseiller général du canton du Touvet et André Colomb-Bouvard, Vice-président du Conseil général de l'Isère en charge de l'action scolaire, des collèges et de l'enseignement supérieur, était sur place avec le maire Laurence Théry, André Gonnet, adjoint chargé des travaux, Véronique Cartier, adjointe aux solidarités, à la vie scolaire et à la petite enfance et un agent technique du collège M. Jean-Marc Coron.

Lundi 7 septembre au matin, la commune a fait livrer au collège 600 litres d'eau afin de permettre aux élèves de se désaltérer. Fermé lundi et mardi, le collège a bien heureusement réouvert ses portes mercredi 9 septembre. La commune s'est tenue informée du déroulement des opérations, Philippe Colosio, conseiller délégué à l'eau se rendant régulièrement sur le site pour faire le point sur l'avancement des travaux.



Un nouveau gymnase très haute qualité environnementale

Le 8 septembre, à l'invitation de Georges Bescher, Président du SIHGES, structure chargée de gérer la construction et l'entretien des gymnases d'accompagnement des collèges, Laurence Théry et Véronique Cartier ont visité le gymnase, mis en service en 2009.

Cet équipement de 1 090 m2 a pu être réalisé grâce à une prise en charge de 50% par le Conseil général et 50% par les communes. Cet équipement respecte SIX cibles de la démarche de haute qualité environnementale sur 14 existantes qui va de la mise en place d'une toiture végétalisée permettant à la fois de stocker momentanément les eaux de pluies et de ménager une vue harmonieuse du paysage en vue surplombante depuis le château du Touvet à un bâtiment partiellement enterré pour bénéficier de la fraîcheur du sol l'été et contribuer à son isolation l'hiver.

Au-delà de ces gages de qualité du bâti, la pratique de multiples activités a été prévue dont un mur d'escalade techniquement très intéressant.

Nos associations et nos écoles peuvent ainsi bénéficier de ce nouvel équipement.

C'est la commune du Touvet qui entretient les deux gymnases du SIHGES et leurs abords.

Le contrat enfance jeunesse

Financé par la CAF, ce contrat permet à la commune du Touvet d'accompagner les jeunes de 10 à 17 ans dans leurs projets afin d'organiser eux-mêmes leurs vacances, dans un esprit de proposition sans être seulement consommateurs de loisirs. Tous les vendredis soirs, de 17h à 19h, Caroline Dufour les accueille au Point Espace Jeunes au Clos Schmitt, au premier étage des Grappaloups.

Des activités pour les plus grands

Les grappaloups



Depuis le 1er janvier 2009 les Grappaloups est devenu un centre aéré municipal. En internalisant l'accueil de loisirs des Grappaloups dans les services dédiés à l'enfance, la municipalité du Touvet affirme sa volonté de mener une véritable politique dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Il est important d'offrir à tous les habitants un accueil de qualité pour tous les âges de l'enfant. Le centre aéré ouvre donc tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Au-delà des activités proposées, le centre aéré porte un véritable projet éducatif formalisé conjointement par les responsables pédagogiques et le conseil municipal.

Ainsi, il paraît fondamental de mettre l'enfant au cœur de cette politique et de le concevoir comme un être à part entière, appréhendé dans sa globalité. Il ne peut pas être tantôt un élève, tantôt un simple passant, tantôt un enfant confié à la garderie périscolaire, à la cantine, etc.). Il faut lui proposer, ainsi qu'à ses parents, un environnement de développement cohérent et coordonné.

L'enfance est une période de construction de la personnalité, d'expérimentation des valeurs, d'acquisition de l'estime de soi. L'accueil de loisirs peut être un lieu privilégié d'éducation. En favorisant le «vivre ensemble», il permet à chaque enfant de partager de multiples expériences indispensables à la construction de sa personne et permet d'engager son ouverture au monde. En étant collectif, il lui permet l'échange avec les autres et recrée ainsi les conditions de toute vie en société.

Vous pouvez obtenir le projet éducatif des Grappaloups en vous adressant à la mairie ou le consulter sur le site internet de la commune.



Compte tenu des effectifs, inscrivez vos enfants le plus rapidement possible. Le centre aéré est fermé la 2e semaine des vacances de Noël.

En 2009 le ski continue, dans l'attente d'une réflexion avec l'école élémentaire du Touvet pour offrir à tous les enfants, une possibilité d'initiation dans notre pays de montagne.

Le conseil municipal d'enfants : une instance démocratique

Nos jeunes élus s'investissent dans la vie de leur commune et travaillent avec Véronique Cartier, adjointe aux solidarités, à la vie scolaire et à la petite enfance.

Ils rencontrent leurs homologues adultes pour mener des projets ou des réflexions en commun : Cécile Bachelot pour organiser la journée nettoyage de printemps, Vincent Berlandis, concernant les projets de circulation et de sécurisation dans le village.



Nos jeunes élus au travail

Le maire, Laurence Théry, intervient ponctuellement lors des réunions.

Le 30 mai, le conseil municipal d'enfants a participé activement au projet Macadam peinture avec les seniors de la maison St Jean.

Le 4 octobre, lors du vide grenier du sou des écoles, ils étaient encore là pour une vente de livres au profit d'une école du Niger à Bagzan, leur correspondante.

Les prochaines élections du conseil municipal d'enfants auront lieu en Janvier 2010.

Pour être éligibles les candidats doivent être habitants du Touvet, être âgés de 8 ans au minimum et bien sûr avoir des projets et être prêt à s'investir pour leur commune.

Des propositions pour les jeunes

Une offre de services existe théoriquement pour les jeunes jusqu'à 17 ans, mais la participation des jeunes s'arrête souvent à 14-15 ans. Pour permettre à tous de s'engager dans des projets proposés par la commune, la municipalité a engagé actions et réflexion.

Un lieu de vie, encadré par un adulte, pourrait permettre de centraliser les lieux de rencontre des jeunes du Touvet pour apporter de la continuité entre les différents âges et les différentes structures d'accueil. La première étape de ce travail articulé autour d'un projet global doit être un réaménagement des locaux du Point Espace Jeunes, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le but est de mettre en place un lieu de rencontre, plus agréable et plus dynamique : les jeunes pourront mettre en œuvre leurs talents de décorateurs et investir les lieux avec une touche personnelle. Ce lieu se veut être un refuge, un lieu de rencontre, un lieu de détente et il est nécessaire que les jeunes se l'approprient, sous contrôle mais sans regard scrutateur ou juge. Une présentation plus large sera proposée à l'issue de la réalisation dans le prochain bulletin municipal.



Anne-Lise, Virginie, Lucile, Liane et Roxane : S.M.I.L.E. !

des projets tournés vers les autres pour :

- Encourager et promouvoir la prise d'initiative et de responsabilité des jeunes
- Favoriser l'exercice et l'apprentissage d'une citoyenneté active par notamment l'accompagnement, le soutien et l'aide à la réalisation des projets jeunes
- Promouvoir l'action collective.

Cette bourse s'adresse aux jeunes du Touvet âgés de 15 à 20 ans révolus.

Pour être éligible, le projet doit être tourné vers une action de groupe et doit s'inscrire dans une thématique d'entraide humanitaire, de rayonnement culturel, de citoyenneté, de solidarité, de préoccupation environnementale ou de développement durable. Vous avez un projet que vous souhaitez réaliser ? Vous pouvez retirer un dossier à l'accueil de la mairie ou le télécharger sur le site du Touvet : www.letouvet.com.

Dans l'immédiat, deux propositions sont déjà faites aux jeunes :

- Les aider à financer leur Bafa

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune du Touvet pour encourager la formation d'animateurs prend en charge une partie de la formation nécessaire au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur si des jeunes souhaitent passer ce diplôme.

Les jeunes âgés de 17 à 25 ans peuvent bénéficier de cette aide s'ils habitent sur le territoire du Grésivaudan Communauté de Communes et acceptent d'effectuer 15 jours ouvrés de travail au sein de l'accueil de loisirs des Grappaloups.

Les jeunes intéressés choisissent librement un organisme de formation Bafa, en concertation avec la directrice de l'accueil de loisirs, Pascale Gallup. Ils doivent présenter un projet dans lequel figure le devis d'un organisme de formation et leurs motivations. Les projets sont soumis au CCAS. Attention un nombre limité de places par an a été fixé par le CCAS.

Si cette formation vous intéresse, vous pouvez retirer un dossier de demande d'aide à la formation Bafa à l'accueil de la mairie ou sur le site internet, rubrique « Action Sociale ».


- La Bourse projet jeune

Pour réaliser un projet et concrétiser des rêves, le CCAS du Touvet vous accompagne avec le dispositif « Bourse projet jeune ». L'objectif de cette bourse vise à soutenir les initiatives de jeunes qui ont envie de s'engager dans

Anne-Lise Michel, Virginie Rodier, Lucille Vachon, Liane Dupon et Roxane Lafontan, cinq jeunes filles âgées de 15 à 16 ans toutes originaires de la vallée du Grésivaudan dont une du Touvet ont bénéficié de la première « Bourse projet jeune ». Leur projet SMILE (Séjour Multiculturel et Interactif pour la découverte des Etats-Unis) a pour but de sensibiliser les plus jeunes élèves comme les plus âgés de la ville de San Francisco à la culture et à la langue française par le biais d'intervention dans les écoles.

LE TOUVET
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Relais assistantes maternelles
Bambins relais



112, avenue Fernand Gras

Permanences :
Mardi de 13h 30 à 20h 00
Jeudi de 13h30 à 18h 30

Temps collectifs :
Mardi de 9h 15 à 11h 15
Jeudi de 9h 15 à 11h 15

Animatrice : Séverine .Gnecchi

Contacts :
Accueil : 04.76.92.37.66
Email : ram.letouvet@wanadoo.fr

LE TOUVET
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le restaurant scolaire



Rue du Champet

Périodes d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi pendant le temps scolaire.

Responsable : Angélique Glarey

Contacts :
Accueil : 04.76.08.42.73
Email : cantine.touvet@orange.fr

LE TOUVET
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La garderie péri-scolaire



Horaires et périodes d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
matin : 7h 30 à 8h 15
soir : 16h 30 à 18h 30

Responsable : Caroline Dufour

Contacts :
Accueil : 04.76.13.47.53 (répondeur)
Email : c.dufour@letouvet.com

Zoom sur la Commission Enfance

La politique enfance et jeunesse de la municipalité se construit avec vous. Ainsi, vous pouvez contribuer à une réflexion d'ensemble en participant à la commission enfance qui se réunit tous les trimestres le jeudi à 20h30.

Cette commission présidée par Véronique Cartier adjointe aux solidarités, à la vie scolaire et à la petite enfance est composée de deux conseillères municipales, Anne-France Capozzi et Gaëlle Ratahiry ainsi que de 17 habitants de la commune, parents d'élèves, assistantes maternelles, professionnels de l'enfance.

Cette commission mise en place en mai 2008 a permis d'aborder de nombreux sujets :

- Situation générale de l'offre « petite enfance » dans la commune.
- Communication sur les modes de gardes
- Point sur la rentrée des classes et les différents services périscolaires
- Municipalisation des Grappaloups
- Règlement intérieur de l'accueil de loisirs
- Appel d'offre pour les repas de la cantine et de la halte garderie
- Budget enfance
- Projet macadam
- Proposition de la nouvelle plaquette enfance.

Une grande réunion de rentrée

Le jeudi 24 Septembre à 20h30 les parents du Touvet ont été conviés à une réunion de rentrée concernant l'actualité et les projets des services enfance et jeunesse.

Après un pot de bienvenue offert par Vercors restauration, le nouveau prestataire de la cantine et de la halte-garderie, Madame Clément, responsable qualité a fait une présentation de sa société.

Laurence Théry, maire du Touvet et Véronique Cartier adjointe aux solidarités, à la vie scolaire et à la petite enfance ont fait une présentation des orientations et des projets de la politique enfance et jeunesse. Sans oublier le sujet d'actualité que constitue la menace de pandémie grippale.



The collage features five brochures with the following details:

- ACCUEIL DE LOISIRS LES GRAPPALOUPS**: Accueil des enfants de 3 à 6 ans. Location: Le Clos Schmitt. Hours: 8h à 18h, tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. Contact: Directrice: Pascale Galup, Responsable administrative. Capacity: 60 enfants. Phone: 04.76.92.36.11, Fax: 04.76.13.42.66, Email: grappaloups@le-touvet.com
- Multi accueil des Touvetinois**: Accueil des enfants de 3 mois à 3 ans. Location: Avenue Montfillon. Hours: périodes d'ouverture: tous les jours, fériés, durant les vacances de Noël et le mois d'août. Services: enfants en garde (matin, midi, soir), enfants en garde régulière. Contact: Patricia Heuraux. Phone: 04.76.06.45.35, Email: p.heuraux@le-touvet.com
- Temps libres jeunes**: Accueil des jeunes de 10 à 17 ans. Hours: périodes d'ouverture: pendant les vacances scolaires: vacances d'été, printemps, été, toussaint. Contact: Directrice: Caroline Dufour. Capacity: de 12 à 36 jeunes avant les activités proposées. Phone: 04.76.92.34.37, Email: c.dufour@le-touvet.com
- Point espace jeunes**: Accueil pour les jeunes de 10 à 17 ans. Location: Au Clos Schmitt. Hours: pendant les vacances scolaires: tous les vendredis hors vacances scolaires de 17h à 19h. Contact: Directrice: Caroline Dufour. Phone: 04.76.92.34.37, Email: c.dufour@le-touvet.com
- Pôle enfance et jeunesse**: Central brochure with various photos of children and activities.

Les nouvelles plaquettes Enfance sont sorties

Le Touvet soutient les associations

Lors du conseil municipal du 30 juin, à l'invitation de la municipalité, beaucoup de présidentes et présidents d'associations étaient présents pour entendre Michel Nolly, adjoint aux associations, exposer les orientations de l'équipe municipale pour accompagner les associations. Au-delà du vote des subventions de fonctionnement et d'investissement, la commune peut manifester sa solidarité de diverses façons au réseau associatif.

Les associations au Touvet

Le Touvet a la chance de compter près de 50 associations. Leurs domaines d'intervention sont très variés : sports, loisirs, social, santé... Aujourd'hui les échanges intercommunaux amènent aux associations des pratiquants qui à 50 % viennent des communes environnantes.

Nous avons donc choisi de définir une association du Touvet comme une association qui exerce son activité dans le village et dont le plus grand nombre d'adhérents appartient au Touvet. Les associations du Touvet comptent aujourd'hui environ 2000 adhérents pour 3000 habitants.

Pourquoi un dossier ?

L'apport d'argent public nécessite que la municipalité dispose d'un certain nombre d'éléments.

Michel Nolly a demandé à chaque association de communiquer des renseignements pour définir des critères d'attribution de subventions : objectifs, nombre d'adhérents, composition du bureau, budget (signé par le Président) actuel et prévisionnel, assurance responsabilité civile, compte-rendu d'activités, projets. D'autres éléments comme la répartition des adhérents permettent de connaître le succès de l'association et de juger aussi de la justesse de la subvention accordée. Si le ratio subvention/adhérent est un élément de comparaison, d'autres critères, comme le coût de l'activité, l'encadrement, le rayonnement géographique ou le niveau sportif doivent être pris en compte.

L'an prochain ce dossier doit être présenté à la mi-mai pour attribuer les subventions au mois de juin et permettre un fonctionnement dès le début de l'année scolaire, date de redémarrage des activités souvent.

Les interventions de la commune

La mairie du Touvet, outre les subventions qu'elle accorde, apporte aussi aux associations un certain nombre d'aides :

- salles (Bresson, mairie...) et locaux divers
- gymnases (loués par la commune au SIGHES)
- terrains de sport (football, rugby et tennis)
- prêts de matériel
- ménage, chauffage, entretien
- rénovations
- participations des agents communaux (dont le gardien à plein temps de la salle du Bresson)
- photocopies
- vins d'honneur
- livret
- participation au financement de postes de direction pour certaines.

Il faut rappeler aussi les projets d'équipements et le coût d'entretien des terrains de sport. Pour les terrains en herbe par exemple, refaits chaque année, la commune dépense 13000 € par an... Sans oublier l'engagement de l'adjoint aux associations en temps, en organisation et en arbitrage, ou le travail des conseillers municipaux pour de nombreuses manifestations. Quoi de plus normal quand on connaît en parallèle l'engagement indispensable de tous les bénévoles qui font vivre nos associations.

Le budget association : de la justesse de la subvention

De multiples critères permettent de déterminer le montant d'une subvention.

Celui de l'historique et de la tradition existe et la répartition n'a pas toujours évolué en fonction de l'activité. Michel Nolly a cherché cette année à réévaluer les subventions des associations dont les montants étaient faibles : ainsi il a bénéficié d'un budget en hausse de plus de 10%. Toutefois certains déséquilibres sont patents et les années à venir doivent corriger ces situations, en ménageant chacun.

Bonne rentrée associative à tous et n'oubliez pas de communiquer vos actualités à Aude Moussy, déléguée du maire à la vie culturelle et aux animations, rédactrice en chef du « Touvet Animations ».

Un forum réussi en images

Samedi 5 septembre, à la salle du Bresson, quarante associations présentaient leurs activités à tous les habitants du Touvet et du territoire. Un certain nombre d'associations venues en voisines étaient cordialement invitées à y participer, même si elles ne sont pas domiciliées dans notre village, ou si leurs activités ne sont pas pratiquées au Touvet, comme l'Aïkido de Saint Vincent de Mercuze, l'Athlétisme de Pontcharra, les Tire-clous du Grand Manti, etc.

Le succès a été au rendez-vous, avec un public de tous âges, estimé à 1 000 visiteurs.

Les services « Enfance et jeunesse » de la mairie étaient représentés pour la première fois. Le personnel communal avait prévu quelques activités ludiques qui ont été fort appréciées.

Le maire, Laurence Théry, et Michel Nolly, adjoint aux associations, au cours de leur traditionnelle visite des stands, ont ainsi pu vraiment se rendre compte de la diversité des associations, sportives, culturelles et solidaires. Les bénévoles ont manifesté beaucoup de joie et de dynamisme pour ces retrouvailles, après une saison animée et un été souvent régénérateur.





Remise de récompenses

Vers 18h, la municipalité a souhaité encourager les prouesses de certains adhérents ou le travail de bénévoles très engagés, sur proposition des associations. Ainsi, en présence de Georges Bescher, conseiller général du canton, la municipalité a salué :

- Pierre Tamisier, jeune joueur de badminton qui a, en deux ans, atteint le niveau régional avec le «Touvet Badminton Club»
- Pierre Grimopont, titulaire du premier prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, après avoir fait tout son apprentissage à l'École de Musique des Deux Rives du Touvet.

En son absence, c'est Madame Josette Verdier, présidente, qui a reçu la récompense.

- Jean Beaune, pour plus de 40 ans d'investissement bénévole au Touvet, du foot au Sou des Écoles.



Photo : Sylvie Giudicelli (DL)



Photo : Sylvie Giudicelli (DL)

Transition toute trouvée, car le Prix de l'Association 2009 a été remis au Sou des Écoles dont l'action permet aux élèves de nos deux écoles, élémentaire et maternelle, de bénéficier d'équipements exceptionnels.

Le forum s'est terminé par un pot de l'amitié que les bénévoles et les visiteurs ont particulièrement apprécié en ce premier week-end de septembre ensoleillé.

Bravo et merci à tous pour cette belle journée.

Action sociale

Plan canicule : un été sous contrôle

La mairie du Touvet a mis cet été en place son «Plan canicule» pour répondre aux besoins des personnes âgées isolées. Madame le Maire, accompagnée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale, a visité les personnes inscrites.

Au cours des conversations, chacune au fil de ses souvenirs a pu parler de ses occupations durant ces journées caniculaires. Ainsi, une âme généreuse tricote avec des restes de laine apportés par les habitants du Touvet des couvertures destinées aux personnes sans domicile fixe cet hiver. « Penser aux autres est le meilleur moyen de s'oublier soi-même » a-t-elle confié !

Si vous avez des restes de laine ou si vous souhaitez participer à cette action du Secours Catholique, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Les pensionnaires de la Maison Saint-Jean, entourés et soignés, ont fait plaisir à voir.

Dans le cadre de ce «Plan canicule», les personnes seules peuvent s'inscrire à la mairie dès le mois de juin.



Annette Chedal Anglay, conseillère municipale, et Madame Collomb



Un nouveau membre du CCAS

Christelle Élie, assistante sociale de formation et actuellement animatrice de la Maison Saint Jean, est le nouveau membre du Centre Communal d'Action Sociale. Elle remplace Sylvie Large qui a quitté le Touvet. Merci à toutes les deux pour leur engagement pour notre commune.

Du nouveau dans l'assiette de nos anciens

Pour améliorer la qualité des repas qui sont portés chez elles aux personnes âgées et pour accompagner au mieux leurs besoins et leurs envies, la municipalité a changé de prestataire.

Ainsi c'est la société Restalliance, chargée de la restauration à Saint Jean, qui désormais cuisine sur place pour permettre à Roseline Casset de porter des repas du lundi au dimanche, à domicile.

Très au fait des régimes spéciaux, du caractère spécifique de l'alimentation ou des nécessités nutritionnelles, Restalliance respecte les rythmes et les exigences des personnes âgées.

Un dossier à suivre avec les clients pour avant tout mesurer leur satisfaction.



Vie de la commune

Incivilités et délits : on en parle !

Le Bulletin Municipal est l'occasion de partager des préoccupations communes. Ainsi, lors de rencontres ou de rendez-vous particuliers, vous nous faites part d'incivilités qui, tous les jours, quel que soit leur degré de gravité, vous gênent au quotidien. La municipalité, dans son bulletin de l'hiver 2008 - 2009, a traité ce sujet à l'aide d'un dossier complet. Face aux incivilités, rien ne remplace la médiation et la discussion.

Malgré tout, les difficultés persistent et cet été des actes inadmissibles ont atteint le niveau du délit. Les contrevenants encourrent des sanctions proportionnelles aux infractions commises, de l'amende aux peines de prison, strictement encadrées par la loi. L'équipe municipale souhaite donc rappeler quelques règles élémentaires du « vivre ensemble » et condamne sans restriction ces actes intolérables.

L'ensemble de l'équipe municipale est là pour vous rencontrer et vous écouter. Le maire agit dans le cadre des pouvoirs de police qui lui sont conférés. Le médiateur peut vous aider à engager toutes les conciliations nécessaires. La gendarmerie peut intervenir, à l'issue de dépôt de plainte, pour rétablir l'ordre public.

Attaques répétées de la Perception

À plusieurs reprises, notre Perception a été la cible d'attaques malveillantes ou délictueuses.

Au printemps, ce sont des tirs d'armes à air comprimé qui ont visé la Trésorerie : ricochets sur les volets en bois, destruction d'un réverbère extérieur, vitre cassée. En juillet, le personnel a remarqué des jets de fruits pourris dans l'espace devant l'ascenseur et découvert une cage d'ascenseur entièrement maculée de poires écrasées. Le même mois toujours, une vitrine extérieure toute neuve a été dégradée par le feu et la vitre en plexiglas brûlée sur une hauteur de trente à quarante centimètres, allant jusqu'à fondre avec un trou de deux à trois centimètres de large sur une hauteur de sept. Fin juillet, la grille de ventilation en bas de la porte du local de la chaudière a été en partie tordue et arrachée. D'autres dégradations ont suivi : chewing-gum dans les serrures, portes dégradées, etc.

Le Trésor Public est occupant de ce bâtiment communal : chaque destruction donne lieu à une intervention des Services Techniques de la commune. C'est la commune du Touvet toute entière qui subit ces dégradations.



On a « volé » la girafe ... !

Chacun se souvient certainement que, dans le cadre de la manifestation MACADAM Peinture, le 30 mai dernier, le peintre Éric RUTTEN avait élaboré une magnifique et intrigante Girafe, sur fond de Belledonne ... Puis cette toile a été exposée très haut sur un des murs de la Trésorerie, où chacun a pu l'admirer.

Las ! La Girafe a disparu ! S'était-elle envolée, emportée par les vents de tempête qui ont soufflé dans cette période ? S'était-elle décrochée d'elle-même ? Ou bien... ?

Il faut dire que toutes les recherches aux alentours ont été vaines, comme les appels lancés à partir de la mairie. On a même cru qu'elle allait revenir. Cet espoir fut vite abandonné...

La mairie a porté plainte. Pour les organisateurs de MACADAM et le peintre qui a fait confiance à la mairie, cela a été un choc ! Car la toile a une vraie valeur artistique.

Qui a donc commis cet acte de délinquance ? De par sa taille, cette peinture peut difficilement s'exposer dans une habitation... Alors, pourquoi la prendre ? Pour nuire ? Pour se venger ? Pour en faire quoi ? Difficile de comprendre... En tout cas, on espère qu'elle n'a pas été détériorée !

Si toutefois, le ou les « voleurs » avaient quelques remords, ils pourraient la rapporter discrètement à la mairie (en bon état, s'entend !) et les poursuites seraient interrompues... Souhaitons que l'histoire se termine comme cela !!!



Fumigène chez un habitant : une atteinte à la personne



À la fin du mois de juillet, vers 23h30, des quidams, de façon gratuite et délinquante, ont jeté dans une chambre où dormaient des gens un fumigène artisanal, au risque de mettre le feu et de provoquer de graves dommages.

Cet acte est sévèrement puni par la loi et la victime a porté plainte. Pratiquer des agressions de cette nature est intolérable.

Vols de fleurs : une atteinte au bien commun

Des vols récurrents de fleurs se produisent dans le village.

Le fleurissement de la commune est un bien commun qui n'est pas destiné aux usages personnels. Au mois de juin, ce sont les suspensions du bassin de la Maison Saint Jean qui ont disparu. Quel dommage pour les résidents de la maison de retraite et pour les habitants qui empruntent la grande rue !



Vols au cimetière : ça suffit

Non contents de troubler les vivants, certains s'en prennent à la demeure des morts.

Le cimetière du Touvet est le lieu de vols répétés : fleurs, vasques, vases etc. Les familles endeuillées sont lasses de subir ces actes qui, au-delà du préjudice matériel, ravivent souvent des souvenirs douloureux. Il serait bon qu'un peu de décence habite les auteurs de ces vols.



Automobiles : des vitesses dangereuses

Dans la commune, la vitesse est réglementée à 50 km à l'heure.

Beaucoup de piétons, poussettes et cycles côtoient les voitures et les deux-roues motorisés dans des rues étroites que le mobilier urbain ne permet pas toujours de sécuriser. Ainsi, une vitesse modérée s'impose pour éviter les risques d'accidents. Merci aux automobilistes de penser à la sécurité de leurs voisins de chaussée et de trottoirs...



Tri sélectif : encore un effort !

Le comportement citoyen et la préservation de l'environnement doivent nous imposer d'être attentifs au tri sélectif de nos déchets.

Le Touvet est la commune du Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Incinération des Ordures Ménagères du Moyen Grésivaudan (SICIOMG) la moins touchée par le refus de tri, mais nous ne sommes pas encore parfaits ! En cas de doute, n'hésitez pas à interroger le SICIOMG. La qualité du tri est l'affaire de tous et le coût d'un mauvais geste rejait sur toute la collectivité. Alors faisons encore un effort tous ensemble !

Respectons les stationnements interdits et les espaces publics

Des stationnements gênants en plusieurs endroits du village peuvent avoir des conséquences graves comme l'inaccessibilité des lieux par les cars de dépôt des enfants ou l'arrivée des secours. Les parkings sont nombreux au Touvet : essayons collectivement de faire attention à l'endroit où nous nous garons.



Le conseil municipal rappelle d'autre part que les espaces publics ne sont pas destinés à accueillir des ventes sauvages de véhicules : de premières mises en garde ont été apposées sur les véhicules avant enlèvement.



Le domaine public ne peut pas non plus se transformer en aire de jeux, et des tirs de ballon intempestifs peuvent occasionner des dégâts matériels importants et récurrents.

C'est le cas de la véranda qui surplombe la Place de l'École dont les fenêtres sont cassées les unes après les autres, année après année. Plus grave : certains ballons sont récupérés en pénétrant sur le domaine privé, au mépris du danger que représente l'enjambement de la balustrade. Il est important de veiller à la fois à la tranquillité des propriétaires et à la sécurité de nos joueurs de ballon.



Une aire de jeux trop souvent détériorée

Cet été, à de multiples reprises, des nuisances sonores nous ont été signalées provenant de l'aire de jeux des enfants située parking Plaussu.

Dotée d'un système électrique de fermeture automatique, cette aire de jeux connaît de nombreuses dégradations avec destruction du système de verrouillage. Ainsi certains, y compris la nuit, l'occupent à mauvais escient en utilisant des jeux qui ne sont pas conçus pour des poids adultes. À terme, ce sont les enfants et ceux qui les accompagnent qui sont privés de ces jeux rendus inutilisables. Et ce sont les riverains qui subissent le bruit la nuit.



Grippe A (H1N1) : la commune du Touvet se prépare au niveau d'alerte 6

Le gouvernement a choisi en France de maintenir le niveau d'alerte 5A ; la situation pourrait évoluer cet automne au regard du nombre de cas recensés et à la propagation de la contamination.

→ Lavez vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique.

La commune s'est dotée des moyens permettant de faciliter la pratique de ces règles d'hygiène. Un plan de continuité des services est en cours de finalisation. Ainsi l'entrée dans la phase 6 du niveau d'alerte justifierait de la fermeture éventuelle d'un certain nombre de structures, comme l'accueil en restauration scolaire ou en péri-scolaire, le relais d'assistantes maternelles, le centre aéré, la bibliothèque municipale... ou de salles accueillant du public, comme la salle du Bresson, la salle du conseil municipal, les locaux de l'ancien tram etc. Concernant les écoles ou la halte-garderie, seul le Préfet de l'Isère peut décider de leur fermeture.

→ Utilisez des mouchoirs en papier si vous toussiez ou éternuez, jetez-les dans des poubelles fermées et lavez-vous les mains.

Sous l'autorité du maire, un certain nombre de dispositions permettront le cas échéant de maintenir des services essentiels au fonctionnement de la commune comme l'accueil de la mairie ou un pôle d'urgence des services techniques. L'ensemble des services pourra être joint par téléphone.

→ En cas de symptômes grippaux contactez votre médecin traitant. Le 15 ou l'hôpital sont réservés aux urgences et aux cas graves.

Un nouveau standard à la mairie pour mieux vous accueillir

La mairie du Touvet a modernisé son standard téléphonique pour améliorer encore la qualité de l'accueil des usagers. Ainsi, vous pouvez désormais joindre l'ensemble des services administratifs de la mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.



Dorénavant, après le message de bienvenue, il vous suffit de composer des chiffres de 1 à 4 pour obtenir les services relatifs à l'accueil, à l'urbanisme, à la comptabilité ou à l'enfance. L'objectif de ce nouveau standard est d'écourter votre temps d'attente et de vous mettre en relation avec le bon interlocuteur, pour améliorer encore la qualité du service public.

N'hésitez pas à nous faire part de toute éventuelle défaillance constatée.

Séminaires économiques

La commune est engagée dans une réflexion sur le développement économique. Une commission est ouverte aux citoyens de la commune du Touvet qui ont proposé d'organiser des conférences à orientation économique.

→ La prochaine aura lieu le Vendredi 15 octobre à 20h30 à EUREKALP, zone d'activité du Tire poix au Touvet.

« L'énergie : une nouvelle économie »

Les métiers de l'énergie, de l'eau et de l'environnement sont au cœur des enjeux sociaux économiques actuels et futurs. Cette filière s'appuie sur un potentiel recherche reconnu internationalement dans notre région, qui agit de concert avec les grands acteurs industriels de ces secteurs.



Dans le domaine des énergies nouvelles, ce partenariat autour d'une volonté commune d'innover s'affiche à travers le pôle de compétitivité Tenerrdis.

Cette symbiose formation / recherche / industrie est la garantie du meilleur niveau de connaissance en prise directe avec les activités des entreprises. C'est surtout l'assurance de nombreux débouchés vers des métiers passionnants.

Le conférencier, Yves MARÉCHAL, Professeur des universités, est Directeur adjoint du laboratoire G2Elab, chargé du pôle recherche Energie du groupe Grenoble INP, professeur à ENSE3. Il est aussi Directeur de l'Institut Carnot « Energies du Futur ». Il habite Le Touvet.



Le nouveau site internet de la commune du Touvet

Un nouveau site Internet actualisé et modernisé est désormais en ligne à l'adresse www.letouvet.com. Plus simple d'utilisation et plus complet, il vous fournit une kyrielle d'informations pratiques : organisation, fonctionnement et activités de la commune.

Pour alléger vos démarches, vous trouvez dans les différentes rubriques, quand la loi le permet, les formulaires disponibles au téléchargement.

Le site évolue au gré des événements et de nouvelles rubriques. Vous trouverez toutes les actualités du moment sur la page d'accueil.

→ Découvrez le nouveau visuel et les principales rubriques à la page suivante...

Les rubriques principales du nouveau site de la commune :

Le Touvet

Bienvenue sur le site de Le Touvet

http://www.letouvet.com/

Le Touvet >>>
 La Mairie
 100% Pratique
 Urbanisme
 Action Sociale
 Vie associative
 Manifestations
 Panorama Institutionnel
 Contact

Bienvenue sur le site de la commune du Touvet

Rubriques principales

« La page d'accueil du site vous informe sur les actualités municipales (Conseils Municipaux, travaux, marchés publics, manifestations officielles, etc.). »

« La rubrique «La Mairie» propose une présentation des attributions et des missions du Conseil Municipal et du Conseil Municipal d'Enfants, une section « vie démocratique », les derniers numéros du Journal Municipal (en PDF) et toutes les informations concernant les services de la mairie (Horaires, Contacts, Organigramme). »

« La rubrique «100% pratique» regroupe toutes les informations concernant les démarches administratives, les structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse (Écoles, Halte-garderie, Relais d'assistantes maternelles, Accueil de loisirs les Grappaloups...), les services aux personnes âgées (portage des repas, permanence CRAM) ou encore les numéros utiles. »

« La rubrique «Urbanisme» permet de consulter les principaux documents d'urbanisme : Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), Plan de Prévention des Risques (PPR) et de s'informer sur les démarches à effectuer et les documents à compléter concernant, par exemple, les permis de construire, d'aménager ou de démolir. »

« Dans la rubrique «Action Sociale», après une présentation de la composition et des missions du CCAS, vous trouverez l'ensemble des démarches et formulaires concernant le logement social, l'allocation personnalisée d'autonomie, l'aide sociale ou encore le portage des repas à domicile. »

« Les rubriques «Vie associative» et «Manifestations» proposent au téléchargement le livret des associations ainsi que les derniers numéros du Touvet Animations (en PDF) et annoncent dans la section « Agenda » les animations et manifestations organisées par les associations et/ou la commune. »

« Enfin, dans la rubrique «Panorama institutionnel», vous trouverez les liens vers la Préfecture et les collectivités territoriales (Région, Département, Communauté de Communes...) ou encore les permanences du Conseiller général du canton du Touvet. »

20

Le Touvet
 La Mairie
 100% Pratique
 Urbanisme
 Action Sociale
 Vie associative
 Manifestations
 Panorama Institutionnel

Rubriques ...

Le Touvet >>>
 Présentation
 Transports
 Vie économique
 La Mairie
 100% Pratique
 Urbanisme
 Action Sociale

... et sous-rubriques claires

Septembre 2009

Aujourd'hui

Octobre 2009

L	M	M	J	V	S	D
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Un agenda des manifestations

Navigation nomade

Environnement

Colonnes d'apport volontaire : le travail continue



Avec 17,07 tonnes de verres et 10 tonnes de papier les colonnes d'apport volontaire de la rue de la Priola sont les colonnes les plus utilisées de la commune du Touvet.

Il n'empêche que malgré de multiples recommandations l'environnement de ces bacs de tri est souillé et que les dépôts sauvages se multiplient.

En concertation avec le SICIOMG (Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Incinération des Ordures Ménagères du Moyen Grésivaudan), la municipalité a décidé de les déplacer à proximité, au début du parking du cimetière, du côté de la rue de la Priola.

Cela permet de redonner de l'espace et d'améliorer l'esthétique à l'arrière de l'église, en attendant un réaménagement global de tous les containers restants, à l'issue d'un travail de discussion avec les riverains concernés.

Stop aux épaves et stationnements de longue durée !

Le stationnement longue durée ou le maintien d'épaves de véhicules sur la voie publique constitue une pollution visuelle et porte atteinte au cadre de vie et à l'environnement.

Il existe différents cas pour lesquels une commune peut intervenir dans l'espace public : stationnement de plus de 7 jours sur un emplacement prévu, stationnement illicite, abandon de véhicule ou vétusté d'un véhicule qui est inscrit dans le PLU.

Le propriétaire du véhicule paye les frais liés à l'enlèvement et au gardiennage de la voiture et chaque stationnement illégal peut faire l'objet d'une amende de police de 35 €.

En cas d'enlèvement et de mise en fourrière, un constat est fait avant enlèvement pour éviter tout litige sur l'état du véhicule. Si le véhicule est considéré comme épave par un huissier de justice, il sera procédé immédiatement à sa destruction.



Signature de la charte Créabois

Le 6 octobre le conseil municipal a décidé de signer la charte Créabois, visant à promouvoir l'utilisation de la filière bois dans les projets et le fonctionnement de la commune du Touvet.

Sachant que la commande publique représente environ 15% du Produit Intérieur Brut, les collectivités locales sont l'un des meilleurs vecteurs de développement de cette filière économique, encore en devenir en France pour l'utilisation du bois local. Ainsi, dans l'ensemble des projets qu'elle engage notre commune affichera son encouragement à l'utilisation du bois matériau : construction, charpente, menuiserie, aménagements intérieurs, ameublements, etc., sa volonté de promouvoir et développer le « bois-énergie » et réservera sa position au seul bois issu de forêts anciennes.

Cette charte est issue de la volonté du réseau de commande publique, constitué par des collectivités volontaires et relayé pour l'utilisation du bois par les professionnels de la filière bois et la Région Rhône-Alpes. Cette intégration de critères de développement durable, critères sociaux ou environnementaux, tournés vers un matériau et une énergie renouvelables, est un engagement pour l'avenir.

Zoom sur les travaux

1



1 Traversée de la Frette : le chantier s'achève

Depuis le mois de juillet, des travaux de sécurisation importants sont engagés à la Frette. Tous les réseaux secs et humides sont maintenant remplacés ou enterrés : électricité, alimentation en eau potable, téléphone, etc. Compte tenu de l'état désastreux ou insuffisant de certains réseaux, dans la perspective d'une urbanisation à venir, la municipalité a choisi de remplacer l'ensemble des conduites. La pose des caniveaux et des grilles est en voie d'achèvement. Le mobilier urbain - candélabres à LED, barrières, feux tricolores, etc. - est posé. Les revêtements et enrobés s'achèvent. Restent à parfaire la signalétique et les plantations : la phase actuelle des finitions est une bonne préfiguration de l'achèvement définitif des travaux. Le chantier a connu un léger décalage dans le temps, mais le résultat attendu depuis de si longues années devrait faire oublier ces perturbations momentanées. C'est en tout cas le vœu de la municipalité.

Pour un descriptif complet, vous reporter au Bulletin Municipal de l'été 2009, disponible sur le site internet.

2 À l'école élémentaire, réfection du sol synthétique de la classe de Mme Tissot

Afin d'éviter l'usage régulier de décapants sur un sol très abîmé, la commune a fait le choix d'installer un revêtement neuf.

3 Des travaux d'abattage d'arbres réalisés par l'Association de Réadaptation à l'Emploi par les Chantiers et les Espaces verts (ARECE), une association d'insertion

La commune veille à maintenir son patrimoine arboricole en bon état sanitaire. Les services techniques effectuent une surveillance régulière de l'ensemble des arbres, afin d'anticiper le développement de maladies ou un affaiblissement des plantes occasionnant des dégradations irréversibles. Malgré ces précautions, la mort de certains arbres ne peut pas être évitée. Il faut alors les abattre pour des questions de sécurité : les branches d'un arbre mort et sec se cassent

3





2

facilement en cas de grand vent.

Ainsi, trois arbres de la commune ont été abattus à la fin du mois d'août : un cerisier situé sur le parking du cimetière, un tilleul dans la pelouse du clos Schmitt (aux abords de la bibliothèque), et un noyer sur la rue de Champet (aux abords de l'école maternelle).

ARECE intervient dans l'ensemble des communes du Grésivaudan. Ses compétences techniques et sa réactivité nous garantissent des interventions rapides et bien menées.

4

Aménagement des locaux des services techniques : un chantier bien engagé

Pour améliorer les conditions de travail des neuf agents des services techniques qui œuvrent au quotidien dans la commune, la municipalité a engagé la 2e phase des travaux d'aménagement de leurs futurs ateliers. Situés dans la zone artisanale de la commune, aux abords des terrains sportifs de la salle du Bresson, les anciens bâtiments de Sofaditex vont désormais abriter les ateliers municipaux. Des associations pourront alors occuper les locaux situés sous l'ac-

tuelle Perception et laissés vides par ce départ.

L'été dernier, l'équipe des agents avait déjà elle-même renoué douches, vestiaires, chauffage et bureaux pour pouvoir tout simplement finir ou commencer la journée de travail dans des conditions acceptables. À l'automne, c'est la partie «ateliers» qui sera l'objet d'une grande rénovation : les travaux dureront environ deux mois. Au programme du chantier : la mise en conformité électrique, l'installation d'une porte de garage avec une rampe, le changement des faux plafonds et l'isolation de la toiture, la modification des accès intérieurs et la mise en place de portes coupe-feu, la réfection de l'éclairage, etc. L'installation extérieure d'une clôture sous alarme permettra de sécuriser le bâtiment et le matériel. Une aire de stockage doit faciliter tous les rangements.

Bel exemple de continuité républicaine, puisque c'est l'équipe municipale de Christine Sillon et de Serge Guillermin qui, à l'époque, a acheté ce bâtiment, permettant aujourd'hui à la commune de réaliser une installation à moindre coût !



4

Conseil Municipal



Le Conseil Municipal s'est réuni les 2 juin, 30 juin, 7 juillet et 1er septembre 2009

Personnel communal

Suppression d'un poste de catégorie C et création d'un poste de catégorie B au service Urbanisme de la mairie. (2/06/09)

À la suite du départ d'un agent de ce service souhaitant évoluer professionnellement une autre personne a été recrutée.
Accord à l'unanimité.

Création d'un poste de catégorie A au service administratif (2/06/09)

Pour conforter l'équipe de cadres en place et assurer des missions de coordination générale, recrutement d'un nouvel agent administratif.

Accord à l'unanimité.

Suppression/création d'un poste de catégorie C au service Enfance (2/06/09)

Accord à l'unanimité.

Suppression/création d'un poste au service administratif (1/07/09)

Un agent exécutait jusqu'à présent un service de 15 heures, plus 4 heures supplémentaires : son temps de travail est porté à 19 heures.

Accord à l'unanimité.

Autorisation de prélever sur le salaire des agents communaux le coût des repas pris à la cantine et prépayés par la commune (1/07/09)

À la suite du choix de Vercors restauration certains agents ont souhaité bénéficier des repas de la cantine.

Accord à l'unanimité.

Titularisation d'un agent au service Enfance (7/07/09)

À la halte-garderie, cette personne travaille depuis 4 ans en tant que vacataire à raison de 30 h par semaine. Il est proposé une création de poste pour qu'elle soit titularisée au terme d'un an de stage.

Accord à l'unanimité.

Associations

Convention de financement avec l'association « Rendez-Vous le Touvet » (2/06/09)

L'association « Rendez-vous Le Touvet » a été créée pour adosser à une structure privée la gestion et le financement (subventions, etc.) de certaines manifestations d'échelon communal et/ou le portage de contrats de droits privés.

Accord à l'unanimité pour la signature de cette convention.

Vote des subventions annuelles aux associations (30/06/09)

Présentation générale de Michel Nolly, adjoint à la Vie Associative. (voir notre compte-rendu général dans ce bulletin)

Définition d'une association « du Touvet » // Vie des associations // Subventions aux associations. En 2009, le budget global consacré par la mairie aux seules subventions des associations est de 32000 €, soit en augmentation de 10% par rapport à l'année dernière. // Locaux.

Accord à l'unanimité (Aude Moussy ne participe pas au vote compte tenu de son investissement dans le secteur associatif).

Convention avec l'USEP de Sainte-Marie-d'Alloix (30/06/09)

Une convention sera passée entre les deux mairies pour l'utilisation de la salle du Bresson par l'USEP.

Coût : 15 € de l'heure.

Accord à l'unanimité.

Attributions de subventions aux associations (suite) (1/07/09)

Une attribution complémentaire de subvention est octroyée à la rentrée aux Grappashow, à Grésifreeride, à la Chorale, aux Tire-Clous du Grand Manti, à l'AS Grésivaudan et aux deux écoles de musique.

Accord à l'unanimité. Aude Moussy ne prend pas part au vote.



Finances

Décisions modificatives (7/07/09)

Passage de 25000 € de l'article 2313 (immobilisations en cours) à l'article 202 (immobilisations corporelles).

En fonctionnement, passage de 19000 € du chapitre «Charges exceptionnelles» au chapitre «Charges à caractère général» pour le SIGHES.

En investissement pour l'eau : 1093000 € en recettes et en dépenses, pour un remboursement temporaire de l'emprunt «revolving»; taux d'intérêt 2 %, soit environ 22000 € sur un an.

Adoption de ces décisions modificatives à l'unanimité.

Urbanisme

Approbation de la levée du Périmètre d'attente de Projet d'Aménagement (P.A.P.A.) (30/06/09)

La mise en œuvre d'un projet global d'aménagement concernant le quartier de la gare, le centre bourg et l'entrée du village nécessite la levée du P.A.P.A., inscrit dans le PLU voté le 10 décembre 2007.

Accord à l'unanimité.

Approbation du projet d'aménagement du Quartier de la Gare (30/06/09)

Ce secteur recouvre la partie nord du Projet d'Aménagement et comprend de nombreux bâtiments municipaux : les «Grappaloups», le bâtiment du Clos Schmitt, les Touvetinoux, le bâtiment de l'ancienne école maternelle désaffecté depuis 2004, le bâtiment de l'ancienne perception, ancienne maison de maître présentant un caractère architectural intéressant, pour l'instant désaffecté ; l'ancienne gare du tramway et l'actuel bâtiment du Trésor public.

Les projets visent à conférer aux diverses activités exercées une plus grande cohérence, au profit des usagers, et à permettre une rencontre plus facile entre les diverses générations : enfants, adolescents, adultes, seniors. Le quartier comprendrait les deux écoles de musique, la bibliothèque, la halte-garderie et le ram, une maison des associations, plusieurs associations, le centre aéré un bâtiment dévolu à des activités artistiques autres que la musique : danse, peinture... et une salle d'exposition polyvalente.

Outre ses bâtiments, ce secteur possède de nombreux atouts étant donné l'étendue et la disposition des espaces non construits. Il est proche du collège et de son gymnase, ouvert en soirée à des activités sportives associatives. Il possède un poumon vert et un espace de circulation constitué par le parc du Clos Schmitt. D'autres circulations piétonnes doivent ainsi relier les divers ensembles de ce secteur, de façon à faciliter les échanges entre personnes et à promouvoir une accessibilité renforcée vers les divers bâtiments et entre les divers bâtiments pour que tous puissent bénéficier pleinement des richesses de ce quartier.

Le secteur de «l'Ancienne Gare» deviendrait ainsi un pôle social et culturel très complet et agréable à vivre. En outre, la complémentarité des diverses activités permettrait une économie de moyens grâce à leur similitude et donc à leur caractère facilement interchangeable.

Accord à l'unanimité.

Permis de démolir (7/07/09)

Pour envisager la démolition de 2 bâtiments constitués par les 2 maisons en face de la mairie, situées sur la Grand Rue, et l'ancienne école maternelle, il est nécessaire de déposer des permis de démolir.

Accord à l'unanimité.

Autorisation d'urbanisme pour les travaux de protection du captage de la Frette (1/07/09)

Des travaux de protection du captage (barrières) et un abri en bois pour abriter les pompes et les appareils électriques nécessaires à l'Unité Mobile de Traitement doivent être érigés. Ceci nécessite une déclaration préalable auprès de la mairie et de la DDE.

Accord à l'unanimité.

Mise en place d'une taxe sur les terrains devenus constructibles (1/07/09)

Cette taxe touche les ventes de terrains devenus constructibles après un changement d'affectation (passage de A à U). Lors des ventes, ces terrains acquièrent une plus-value importante. La taxe représente 6,6 % du prix de cession. Elle ne s'applique que lors d'une première cession aux terrains vendus plus de 15000 €. Les dons et les héritages ne sont pas concernés.

Accord à l'unanimité.

Scolaire et enfance



Rémunération du Directeur et du Directeur Adjoint vacataire du Centre Aéré pendant l'été 2009 (2/06/09)

Cette rémunération se fait sur une base forfaitaire de 75 €/jour pour le Directeur et de 56 €/jour pour le Directeur Adjoint. Accord à l'unanimité.

Convention avec la mairie de Sainte-Marie-du-Mont pour l'accueil de deux enfants dans nos écoles pour finir au Touvet le cycle scolaire commencé (2/06/09)

Accord à l'unanimité.



Convention CAF pour le contrat du Relais d'Assistants Maternelles (1/07/09)

La signature de cette convention conditionne une subvention de 10 000 €. Accord à l'unanimité.



Tarifs de la cantine scolaire (1/07/09)

La municipalité a décidé de changer de prestataire et a choisi l'entreprise « Vercors Restauration », située à Fontaine. (cf notre compte-rendu général dans ce bulletin). Compte tenu de la qualité recherchée, les prestations sont un peu plus élevées que précédemment... Une nouvelle grille de tarifs été élaborée, tenant compte du quotient familial : pour un Quotient Familial (Q.F.) inférieur à 301, le prix du repas ne sera pas augmenté ; il restera à 2,53 €. Pour un Q.F. compris entre 301 et 601, le tarif sera de 3,50 €. Ainsi de suite... jusqu'au Q. F. supérieur à 2300, avec un repas à 6,10 € (soit une augmentation de 10,40 € par mois). Dans le prix du repas est compris l'encadrement des enfants pendant 2 heures. Accord à l'unanimité.



Tarifs des Grappaloups (1/07/09)

Le coût de la journée est augmenté de 17 centimes à cause de l'accroissement du prix du repas : 29,67 € (au lieu de 29,50 €). Pour la demi-journée, le prix sera de 18,39 € (au lieu de 18,22 €). Accord à l'unanimité.



Arrêt et reprise par la municipalité des comptes des Grappaloups (1/07/09)

L'association est dissoute : ses comptes doivent être arrêtés et repris par la commune. Les recettes sont de 9929,34 €, les dettes de 9676 € (dues à un retard de versement des Caisses de Retraite et à une provision gardée par un fournisseur). Le Trésor Public se charge du recouvrement. Accord à l'unanimité.

Eau - assainissement



Adoption du rapport Véolia sur l'eau potable de la commune en 2008 (7/07/09)

Présentation par M. Mazoyer : Les indicateurs des ensembles des services de l'eau vont être récupérés au niveau national afin de permettre des comparaisons entre les communes (qualité et prix) par l'ONEMA (Office National de l'Environnement et des Milieux Aquatiques).



Ressources en eau : l'essentiel provient du Vivier (41 % : 80 000 m3) et des Roumes (40 % : 78 000 m3). Ce volume est assez constant. Le rendement (volume consommé / volume produit) du réseau est en nette amélioration : 62,5 % en 2007, 78,5 % en 2008. C'est le meilleur chiffre depuis 15 ans. Ce résultat est dû à une résorption des fuites. Un système de télégestion, financé par Véolia sur ses fonds propres après négociation avec la commune, a été mis en place sur les deux réservoirs des Roumes et du Château pour obtenir des informations en temps réel. Pour indication, en milieu semi-urbain comme le Touvet, un rendement est dit acceptable lorsqu'il atteint 73 %, et bon lorsqu'il atteint 82 %. L'indice de perte est donc en baisse : 7,77 en 2007 ; 4,48 en 2008.



Évolution des volumes vendus avec + 1,4 % d'abonnés, soit 1065 abonnés en 2008 mais le volume vendu a diminué de 4,5 % alors que + 6,7 % d'habitants sont desservis.



Qualité de l'eau distribuée : 95 % de taux de conformité sur le plan microbiologique et 100 % sur le plan physico-chimique.

Un secteur pose toujours problème : la Haute Frette avec une eau non traitée donc soumise aux intempéries. Un projet de résolution est prévu courant 2009-2010.

Impayés : taux de 1,6 % en légère augmentation avec 22 demandes d'échéances de paiement. Aucune coupure d'eau et 8 dossiers de dégrèvement acceptés.



Autres indicateurs : 159 interventions avec déplacement chez les clients, 86 demandes d'abonnement et 8,3 % de taux de mutation.

Prix de l'eau en augmentation de 1 % en un an, passant de 3,85 € en 2007 à 3,88 € en 2008. Le prix moyen pour l'Isère est de 2,39 €/m3 et de 2,90 € sur le périmètre de l'Agence de l'Eau. L'assainissement constitue la moitié du prix de l'eau ; le réseau d'eau potable est ancien et nécessite un entretien important. Budget : Produits 212 414 €, Charges : 227 624 €, Résultat : -15 210 €.

Les enjeux 2009-2010 :

- Forage de la Frette : mener à son terme ce projet de nouvelle ressource avec mise en place d'une unité mobile de traitement. Les autorisations de la DASS sont communiquées ; l'arrêté du Préfet reste en attente.
- Réservoir des Roumes : mise en œuvre d'un système de désinfection (UV + électro-chloration) automatisé, de manière à éviter le goût de chlore sur les secteurs desservis par le réservoir.

Eau - assainissement (suite)

- Haute Frette : réfection du réservoir avec une capacité pour la défense incendie et mise en œuvre d'un traitement UV.
- Travaux divers en cours : renouvellement de 3 appareils de régulation et de vannes ; en 2009, Véolia a déjà procédé au renouvellement complet de la chambre de vannes du réservoir du Château. Il faut renforcer la Défense Incendie à Montabon et à la Haute Frette.
Adopté à l'unanimité.



Eau - assainissement

Adoption du rapport annuel 2008 du Délégué du SICIOMG, sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets (1/07/09)

Présentation par Cécile Bachelot, conseillère municipale et vice-présidente du SICIOMG. « Le syndicat a été créé en 1971. Il regroupe 24 communes du Grésivaudan. Le tri sélectif a été mis en place en 1998. La déchetterie a été construite en 2003. À la suite des élections de 2008, il y a eu désignation de 3 personnes nouvelles dans l'équipe de gestion du Syndicat. »



Évolution du service. En 2008, ont été réalisés le nettoyage des EPI, la livraison d'une benne N°17, l'achat de 10 colonnes d'apport volontaire, la baisse du prix de vente des composteurs plastiques, le renouvellement du marché déchetteries, la modification des modalités d'accès à la déchetterie, la création de 3 points de collecte pour les entreprises au prix de 9 € le ½ m3, la prise en charge des déchets de soin pour les particuliers (DASRI : déchets de soins pour les risques infectieux) à Goncelin, Crolles et Villard-Bonnot.



Les quantités collectées : verre : 1037,06 tonnes (- 5,07 %), papier : 714,76 tonnes (+ 10,24 %), ordures : 11027,44 tonnes (-2,32 %), tri : 1238,48 tonnes (+ 1,30 %) et au Touvet le tri est en augmentation de 1,32 %.

Le prix du traitement : Ordures ménagères : 119,30 € HT la tonne fin 2008, le tri sélectif subventionné : 196,05 €. Il y a un tiers de refus de tri.



La situation des déchetteries : grosse augmentation des apports végétaux et mise en place de plateformes de compostage, une forte proportion de gravats, d'encombrants, de ferraille, de bois... et une récupération des ampoules halogènes.

Les services : environ 20 appels téléphoniques par jour, surtout pendant les vacances et venant des habitants et des entreprises pour des bacs cassés, des horaires, des accès, des dates de collectes, des demandes d'information sur le tri... Mise en place d'un site Internet très bientôt.



Quantités par habitant : Ordures ménagères : 237, 23 kg/hab (-2,28 %), tri : 26,64 kg/hab (+4,55 %), déchetteries : 519,44 kg/hab (-6,58 %) pour un total de 821 kg/an (-4,74 %).

Les Financements en recettes sont assurés à 67 % par les communes ; le coût par habitant est de 96,76 €/an, dont 52,75 € pour les ordures ménagères, 23,42 € pour le tri, 45,87 € pour les déchetteries...

Projets et perspectives : achat d'une nouvelle benne, mise en fonctionnement de tachygraphes numériques, renouvellement du marché des colonnes d'apport volontaire, création du site Internet du SICIOMG, travail sur la suppression des «points noirs» de collecte, étude pour la collecte des appareils électriques et électroniques, travail sur le traitement des déchets verts et le compostage collectif, mise en place du tri du papier dans les mairies et les écoles et diminution des quantités de déchets.



La compétence «Ordures ménagères» devant être reprise par l'Intercommunalité du Grésivaudan à partir du 01/01/10, cette dernière réfléchit en premier à la levée de l'impôt sur les ordures ménagères.

Accord à l'unanimité.



Divers

Signature d'un groupement de commandes pour un programme de logements sociaux et de halte garderie avec PLURALIS. (2/06/09)

Depuis 2004, l'ancienne école maternelle est inutilisée. Sans réutilisation, le bâtiment, non entretenu, est dangereux. Ce secteur est porteur d'enjeux importants pour le village. Il est donc prévu de démolir cet ancien CES pour reconstruire de 16 à 18 logements sociaux, avec au rez-de-chaussée, un pôle petite enfance réunissant la halte-garderie et le relais d'assistantes maternelles. L'étude et la construction de ce bâtiment sont confiées à PLURALIS, bailleur social très réactif et assez exemplaire en matière de développement durable. Dans le cadre du groupement de commandes, toutes les consultations se font entre PLURALIS et la municipalité. Le projet global de rénovation du quartier de la Gare n'est pas encore définitif, en attente de concertation. Mais ce quartier doit bien devenir à terme le troisième pôle de centralité du Touvet.

Accord à l'unanimité.



Suppression au CCAS de la régie du «Taxi- Courses (1/07/09)

Désormais, le «Trans Grésivaudan» assure cette prestation.

Accord à l'unanimité.



Informations concernant les projets de travaux personnels des élus (1/07/09)

Deux conseillers municipaux souhaitent effectuer des travaux d'amélioration de l'habitat. Dans un souci de transparence, Véronique Cartier pour la mise en place de panneaux photovoltaïques et son ravalement de façades et Michel Nolly pour le pavement d'une terrasse, informent le conseil municipal de leur dépôt de permis.



Panorama institutionnel

Les principales décisions du Grésivaudan Communauté de Communes depuis

La Communauté de Communes Le Grésivaudan, dont fait partie Le Touvet, a été créée le 1er janvier 2009. Depuis, le **Conseil Communautaire**, organe de décision de la Communauté, équivalent d'un Conseil Municipal, s'est réuni **les 12 janvier, 23 février, 23 mars et 29 juin** et a pris un certain nombre de délibérations. Nous avons sélectionné les plus importantes, mais vous pouvez retrouver l'intégralité des décisions sur le site internet de la commune.

Choix du nom de l'intercommunalité ...

... qui devient « Le Grésivaudan »



Orientations budgétaires 2009

Prise en compte de l'ensemble des équipements communautaires hérités des anciens EPCI (ou anciennes C.C. du Grésivaudan) fusionnés ainsi que de leurs actions et investissements en cours.

Démarrage de l'AOTU (Autorité Organisatrice des Transports Urbains) pour la rentrée 2009.

Participation au programme Nano 12 pour conforter et pérenniser le site actuel de STMicroelectronics.

Instauration d'un nouveau régime fiscal (disparition de l'écêtement de la taxe professionnelle et création d'un prélèvement au profit du Département).

Création d'une dotation de solidarité communautaire visant à compenser les pertes de Taxe Professionnelle des communes et application d'un taux de taxe professionnelle uniforme de 16,12 %.

→ **Vote d'une motion relative à la réforme de la Taxe Professionnelle** pour demander à l'État, en cas de suppression de la T.P., que les collectivités locales puissent « bénéficier d'une ressource de substitution de même niveau, évoluant de même manière que la T.P. et préservant le lien étroit qui existe entre les entreprises et le territoire ».

→ **Vote du budget primitif** à l'unanimité et les budgets annexes se rapportant aux diverses structures appartenant maintenant à la Communauté (Espace Aragon, pépinières d'entreprises, zones d'activités, transports...)

→ **Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**

Dans l'attente de la mise en œuvre effective de la compétence «Ordures ménagères» à compter du 01/01/2010, il est décidé de reconduire en 2009 les taux de la TEOM pratiqués en 2008 par les communes appartenant à des EPCI prélevant cette taxe.

→ **Tarifs 2009**

De nouveaux tarifs sont proposés pour toutes les prestations demandées aux usagers dans les divers établissements gérés par la Communauté (locations de salles et d'emplacements, de locaux et de matériels divers ; entrées ; spectacles ; repas ; photocopies, accès Internet, etc.). Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité moins deux abstentions.

→ **Contrat de rivière**

Un contrat de rivière est un accord technique et financier visant à réunir tous les maîtres d'ouvrage locaux ayant l'intention d'effectuer des travaux dans l'ensemble du bassin versant de la rivière concernée et les usagers de ce même périmètre. Il a pour but de redonner vie à la rivière par l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration et l'entretien des berges et du lit, la prévention des crues, la mise en valeur de l'écosystème aquatique. Quitus est donné au Président de mettre en place ce contrat.

→ **Adhésion au GART** (Groupement des Autorités organisatrices de Transport), tarification générale du réseau de transports du Grésivaudan et tarification des transports scolaires (cf. notre bulletin municipal de l'été 2009).

Contact

Communauté de Communes du Grésivaudan
115 rue Louis Néel - 38926 Crolles Cedex
Tél. : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61
Mél : bienvenue@le-gresivaudan.fr
Site : www.le-gresivaudan.fr

Évolution de l'intercommunalité

Il est proposé de rajouter des équipements ou des structures en propriété de la communauté de communes :

→ 4 zones d'activités (Alfred Fredet côté Villard Bonnot, Malvaisin au Versoud, Pré Millet à Montbonnot, Pré Brun à Pontcharra) ; la friche industrielle Moulin Vieux à Pontcharra ; le parc d'activités des Granges aux Adrets.

→ Les équipements sportifs affectés principalement aux collèges et aux lycées ; l'aire de décollage de Saint Hilaire du Touvet et l'aire d'atterrissage de Lumbin.

→ Le contrat Enfance Jeunesse du SIHAG.

→ La base de loisirs du Bois Français (pour la part Grésivaudan).

→ Instauration du Versement Transport

Ce versement est appliqué à toutes les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui emploient plus de 9 salariés, sur le territoire du Grésivaudan (sauf cependant les fondations et associations reconnues d'utilité publique à caractère social). Ce taux sera de 0,45 % de la masse salariale à compter du 1er octobre 2009.

→ Règlement des transports

C'est le document cadre qui définit les conditions d'utilisation du réseau de transports du Grésivaudan. Il comprend trois parties : le règlement intérieur des véhicules de transports en commun ; les conditions générales de vente des titres de transport ; les règles spécifiques relatives à la carte de transport scolaire et aux bourses de transport ou d'approche.

→ Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grésivaudan

Il est proposé d'engager une démarche pour élaborer un PLH couvrant les 49 communes du Grésivaudan. Ce document, d'une durée de 6 ans permet de définir la politique générale de la communauté de commune pour l'habitat et le logement. Il s'agit de traiter l'ensemble de la chaîne du logement et de l'hébergement, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, d'utiliser l'espace de manière économe, d'améliorer l'accessibilité pour les handicapés et les personnes âgées, d'assurer une répartition équilibrée des logements entre les quartiers et les communes, de guider les politiques d'attribution des logements sociaux, et de contribuer au développement durable du territoire.

→ Charte de Développement Durable

Le Contrat de Développement des Pays de Rhône-Alpes (CDPRA) vient à échéance le 19 janvier 2010, après 5 années de mise en œuvre. Le Grésivaudan a décidé de déposer sa candidature pour un nouveau contrat. L'élaboration de ce contrat se fait en 3 étapes : dépôt de candidature, élaboration de la charte puis du contrat de développement durable.

Le Contrat de Développement Durable devrait être adopté dès le 7 septembre, présenté à la Région en octobre et entériné par la Région en décembre.

→ Ordures ménagères

Le Grésivaudan va gérer le service d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères à compter du 01/01/ 2010 . Afin de proposer les solutions fiscales et techniques les plus appropriées la communauté de communes décide de lancer une étude diagnostique préalable pour faire un état des lieux complet du service (tonnages, coûts, organisation, etc.) et proposer des scénarios d'évolution.



État Civil



Naissances

Le 19 juin 2009 : Mathieu PAYET
Le 12 juillet 2009 : Jolan BUSTOS
Le 16 juillet 2009 : Pablo SOBRAL
Le 27 juillet 2009 : Zélie BRONDEX
Le 3 août 2009 : Arthur COUROUBLE

Le 9 août 2009 : Morgan CABAL
Le 17 août 2009 : Zoé TROUSSIER
Le 22 août 2009 : Kenan ALLARD-BERNIZET
Le 30 août 2009 : Sagamore MARTINSONS-LYNN
Le 12 septembre 2009 : Rodrigo FERREIRA LOPES
Le 14 septembre 2009 : Niels MUNSTERMAN
Le 15 septembre 2009 : Fabien DUBOSQUELLES
Le 17 septembre 2009 : Antoine LHOMME
Le 17 septembre 2009 : Jonathan RAMBAUD
Le 17 septembre 2009 : Pablo BENAVIDES-PRESSARD

Mariages

Le 27 juin 2009 : Jonathan TORINESI et Elodie MAEDER
Le 1er août 2009 : David SANTOS et Sophie DE AZEVEDO

Décès

Le 12 juin 2009 : Marie KAATZ veuve DUGAST
Le 20 juin 2009 : Emmanuele SCIFO
Le 2 août 2009 : Adrien PANSU
Le 15 août 2009 : Jean BRUNET-MANQUAT
Le 30 août 2009 : Claude MANACH

Mise en œuvre du passeport biométrique

Attention, depuis le 14 mai, la commune du Touvet n'est plus en mesure de délivrer les passeports.

En effet, les nouveaux passeports sécurisés biométriques contiennent une photo et des empreintes digitales numérisées, et seules 2 000 communes en France et 26 communes en Isère disposent, par arrêté préfectoral, d'une station biométrique permettant de numériser la photo et les huit empreintes digitales.

Le document à remplir pour le dépôt du dossier peut toujours être retiré en mairie, en revanche, il devra être déposé, accompagné de toutes les pièces justificatives et du timbre fiscal au service état civil d'une commune disposant d'une station. Les communes équipées d'une station biométrique les plus proches sont : Allevard, Meylan, Domène, Grenoble, Saint Martin d'Hères.

Merci de votre compréhension.

Petites Annonces

30

Banque alimentaire

La Banque alimentaire a besoin de bénévoles disposant d'un véhicule capable de contenir les denrées qu'elle collecte.

Elle recherche des personnes travaillant à Sassenage et pouvant, toutes les deux semaines, ramener les colis sur la commune du Touvet.

Contact : Jeltje Volbeda
Tél. ; 04 76 08 49 28



Recherche d'un local commercial

Je recherche pour le 2 janvier 2010, sur Le Touvet, un local commercial d'environ 70 à 80 m2 en vue de l'ouverture d'une boutique « Couture – broderie – retouche – ameublement ».

Mes coordonnées sont les suivantes :
Valérie-Julia Fontrier – Tél : 06 83 00 02 67
E-mail : valerie-julia@orange.fr

Brice Laguionie - psychothérapeute

Je viens de m'installer au Touvet comme psychothérapeute intégratif et sexothérapeute.

Mon métier est d'accompagner les personnes éprouvant des difficultés psychologiques, comportementales, sexuelles ou d'origine psychosomatique. J'aide le client à prendre conscience, analyser, comprendre et résoudre ces difficultés.

Je m'adresse aux adultes, aux couples, aux enfants et aux adolescents. Je propose des séances individuelles et également des ateliers réguliers de psychothérapie de groupe. Je suis formé à l'EEPSSA (Ecole Européenne de Psychothérapie Socio- et Somato-Analytique).

Vous pouvez me contacter via :
06 98 39 08 33
brice.laguionie@laposte.net
www.laguionie.franceserv.fr



Entretien de Sépultures

Nettoyage de tombes
Livraison de Fleurs
Devis sur Demande
EURL Multi Services Warmé Christian
Tél. : 04 76 13 44 75 / 06 16 26 79 92



Recherche de logement

Un habitant du Touvet cherche un logement de façon urgente.

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison en location.

Le loyer mensuel que vous demandez s'élève à 600 / 700 voire moins pour un T3/T4.

Merci de contacter le 04 76 92 34 32 pour nous faire part de votre offre.

Permanences endettement, surendettement, recouvrement des créances

Crédits, dettes, découvert, contentieux, huissiers... : que faire quand on ne peut plus payer ?

Une conseillère en économie sociale et familiale est présente pour répondre à vos questions lors de permanences (sans rendez-vous) :

Les mercredis 7 octobre, 25 novembre et 16 décembre, ainsi que le vendredi 6 novembre, de 9h30 à 12h00 au Centre d'Action Médico-Sociale de PONTCHARRA (21 rue Laurent Gayet – 04 76 97 32 52)

Le mardi 13 octobre de 9h30 à 12h00 au Centre d'Action Médico-Sociale de FROGES (12 rue Lamartine – 04 76 71 51 44)

Les lundis 16 novembre, 7 décembre et 28 décembre de 9h30 à 12h00 au Centre d'Action Médico-Sociale de BERNIN (71 rue des Sources – 04 56 58 16 00).



Permanence du Conseiller général

Georges Bescher, conseiller général du canton du Touvet, tiendra une permanence à la mairie du Touvet, le vendredi 20 novembre de 16h00 à 17h30.

Il reçoit également sur rendez-vous en fin de semaine à la mairie de La Terrasse (contacter son secrétariat au 04 76 00 38 10).

Georges Bescher rappelle aux associations ou particuliers qu'on peut lui faire connaître les projets et dossiers déposés au Conseil général de l'Isère, afin d'en assurer le meilleur suivi. Adresser toute correspondance au 204 rue des Thermes – 38660 La Terrasse.

Services à la personne

Besoin de quelques heures de ménage et/ou de repassage ?

Contactez Madame Christine Guttierrez au 04 76 59 26 17.



Regards sur...



Vendanges 2009 au TOUVET

Le village a connu des automnes animés par les semaines de vendanges jusque dans les années 70 ...

Depuis, les parcelles de vignes ont laissé place aux lotissements sur les coteaux, aux noyers et au maïs dans la plaine.



Et pourtant ... Julien Branque, lui, continue d'exploiter une parcelle de vignes au lieu-dit, les Aliquets, près de la salle du Bresson. Julien est natif du Touvet, il est le fils d'Irénée Branque, un des membres du premier conseil d'administration de la cave coopérative du Touvet créée en 1936 dans la commune de Saint Vincent de Mercuze.

Onze personnes, petits et grands, ont vendangé samedi 26 septembre 2009.

Sur cette parcelle de 0,13 ha les treilles étaient bien garnies.

Cépages : Gamay, Sérène, Étraire de la Dhuy, Alicante pour la coloration et un peu de Jacquère (blanc).

À la fin de la matinée une vingtaine de cuviers en plastique ont pris place sur la remorque du tracteur.

La récolte a été transportée dans l'après-midi à la cave coopérative de Bernin, dernière cave de la vallée en activité, où elle sera transformée en vin rouge de table, « Vin des coteaux du Grésivaudan ».

Récolte du jour : 700 kg et grâce à l'ensoleillement de cette année un degré exceptionnel 12,8°, niveau jamais atteint !



Deux autres personnes, Monsieur Bourdat de Saint Bernard du Touvet et Monsieur Josserand de Bernin, viennent encore vendanger leurs treilles du Touvet, aux Charmanches et aux Aliquets.

